

Moderniser & Simplifier les plans de gestion d'espaces naturels

**Les réserves biologiques et leurs plans de gestion :
évolutions et perspectives**



Les réserves biologiques et leurs plans de gestion : évolutions et perspectives

- *Le statut de réserve biologique*
- *Evolution de la gestion et des PG de RB*
- *Le plan de gestion de RB*
- *Spécificités des PG de RB*
- *Evolutions contextuelles récentes*
- *Perspectives à court / moyen terme ?*

N. Drapier
ONF - Direction forêts et risques naturels (DFRN)
nicolas.drapier@onf.fr

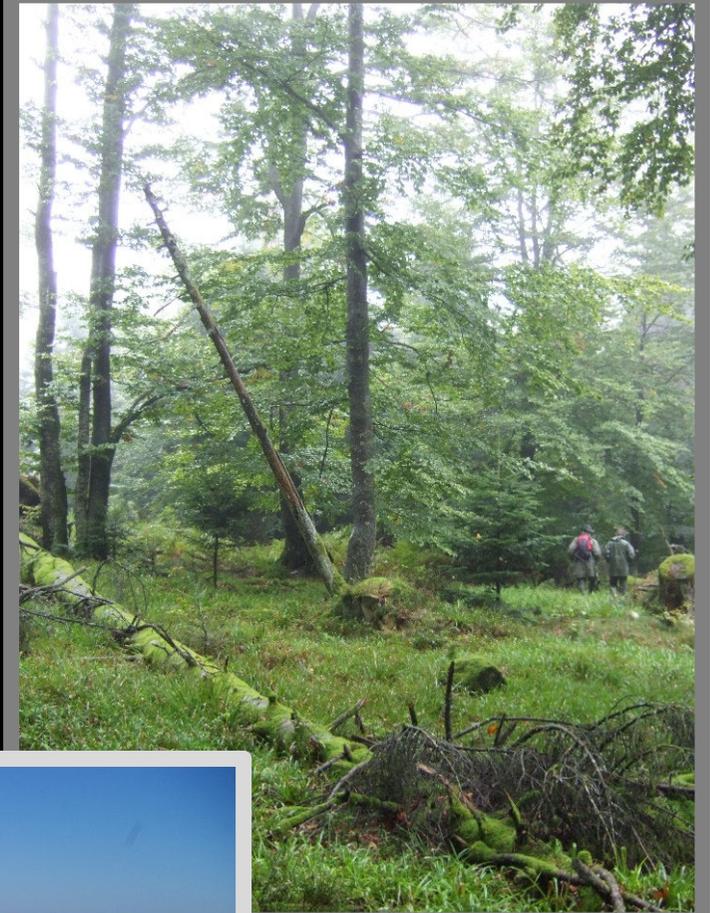
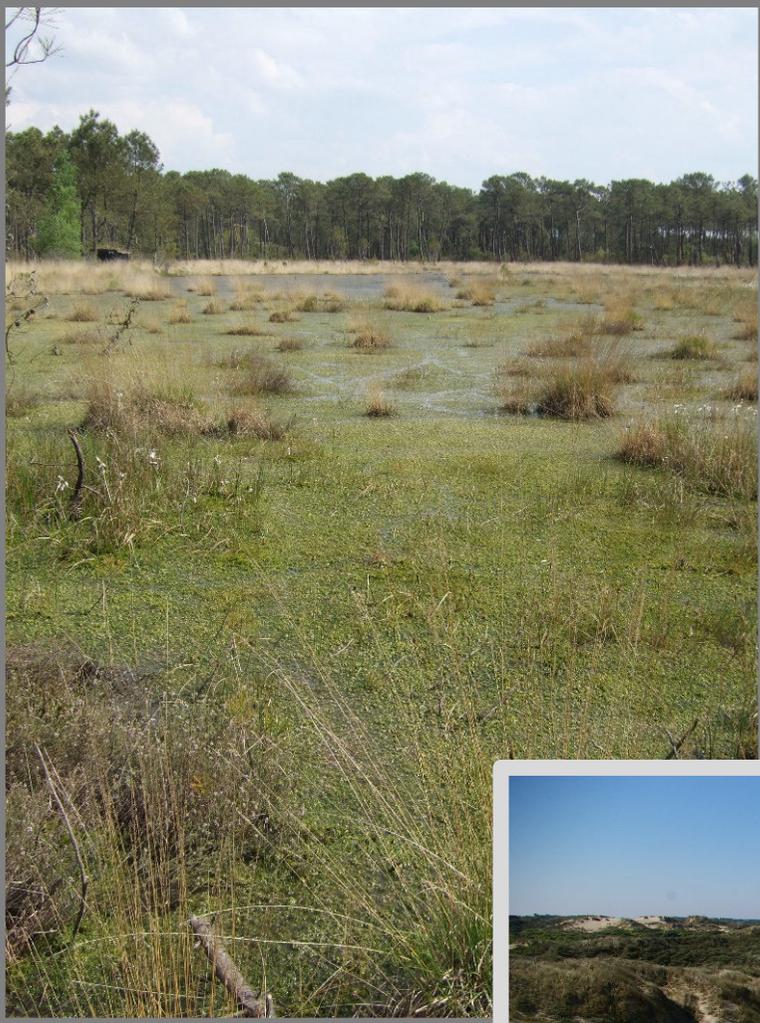


Le statut de *Réserve biologique*

- spécifique aux espaces relevant du *régime forestier*
 - (cf. livre II du Code forestier)
 - f. domaniales, communales, départementales...
 - gérées par l'ONF
- 2 types de RB :
 - réserves biologiques dirigées (RBD)
 - réserves biologiques intégrales (RBI)
 - (RB "mixtes")
- création des RB + approbation des PG :
 - par arrêté IM (FD) ou préfet région (autres)
 - après avis du CNPN (CAP)
- plus de 240 RB créées (depuis 1953) et 70 en cours / en projet
 - SCAP : plus de 40 PPE-RB (dont 6 abouties)



**Réserves
Biologiques
Dirigées**





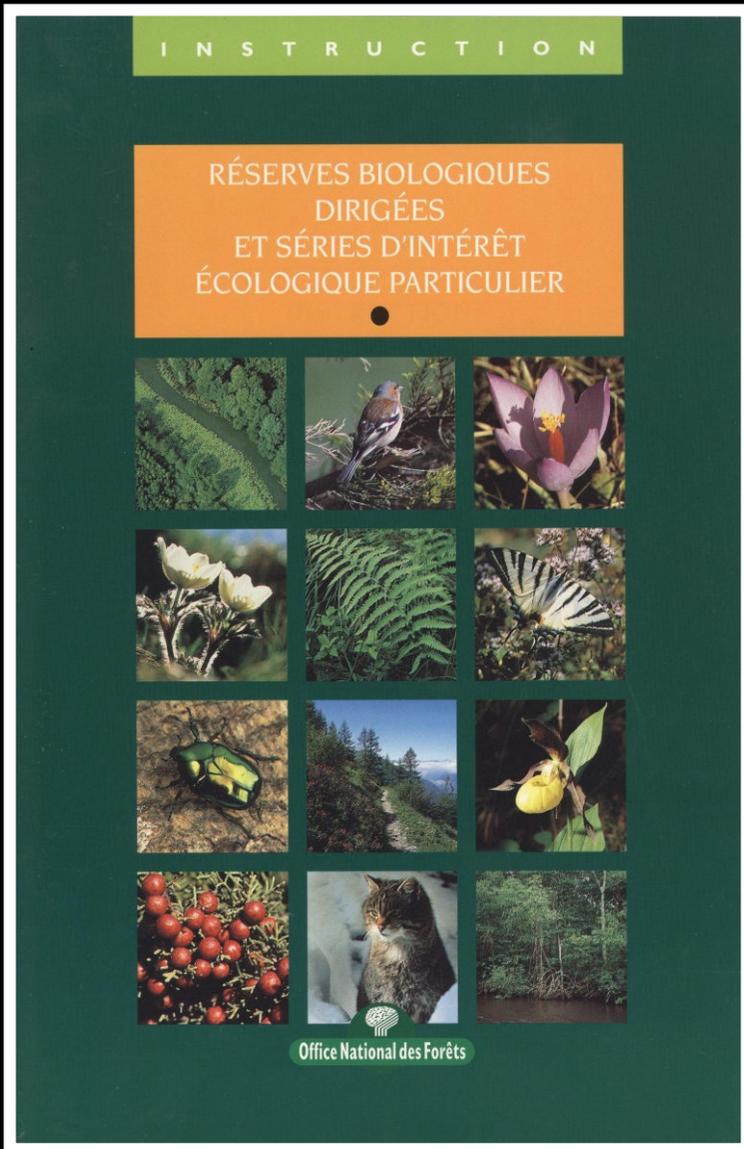
**Réserves
Biologiques
Intégrales**

Evolution de la gestion et des PG de RB

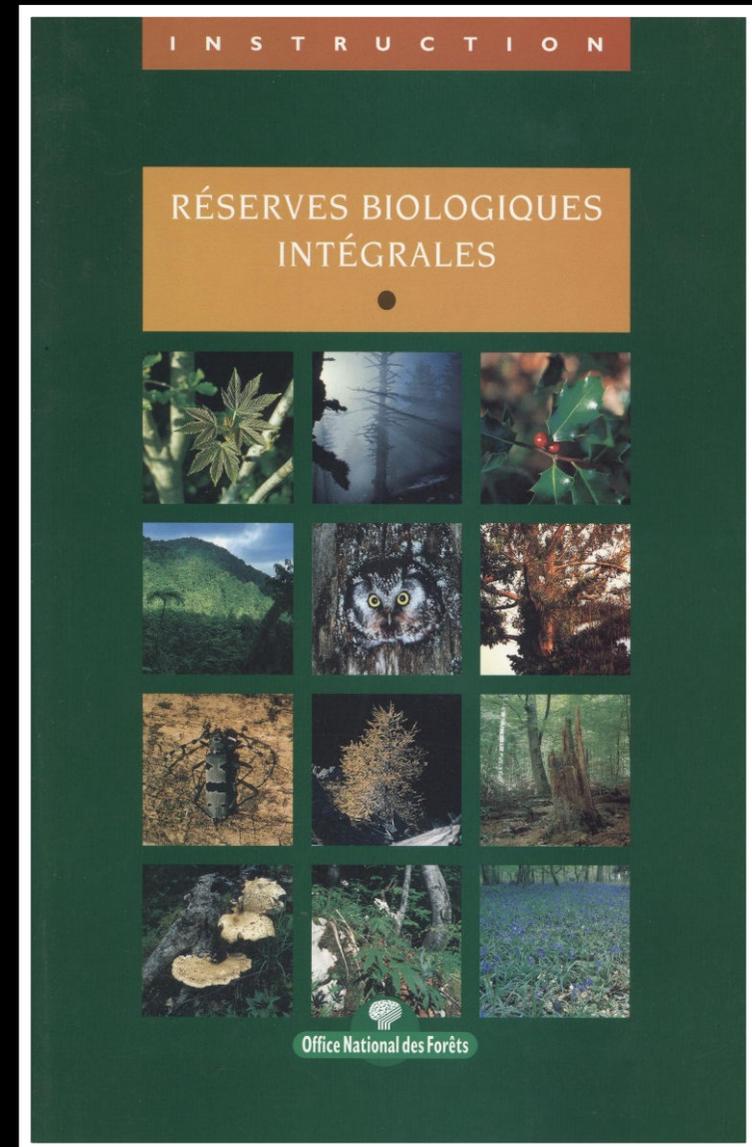
- **Avant 1995** :
 - création et gestion dans le cadre de l'aménagement de la forêt
 - pas de dossier de création / plan de gestion spécifique
 - créations néanmoins pertinentes
 - mais gestion peu détaillée
- **Après 1995** :
 - dossier de création / plan de gestion spécifique
 - visé par le CNPN
 - arrêté IM (Agriculture + Environnement)
 - PG beaucoup plus détaillé
 - plan-type calqué sur celui de l'aménagement

***Une doctrine rénovée,
2 instructions approuvées par les tutelles de l'ONF :***





Instruction 95 T 32
 (du 10/05/1995)
 sur les *Réserves biologiques dirigées*



Instruction 98 T 32
 (du 30/12/1998)
 sur les *Réserves biologiques intégrales*

Spécificités des PG de RB

- **① Document unique [dossier de création + 1^{er} PG]**
 - car gestionnaire connu d'emblée
 - simplicité de procédure, économie, cohérence et visibilité
(→ incidence sur le plan-type)
 - **② Gestionnaire unique pour la RB et la forêt**
+ *assise juridique commune* entre PG de RB et aménagement
(le PG peut donc tenir lieu d'aménagement pour la RB)
- **impératif de cohérence entre PG et aménagement :**
- *commodité* pour les rédacteurs et les gestionnaires
 - *nécessité* pour que le PG tienne lieu d'aménagement
(y compris détails des opérations sylvicoles le cas échéant)
- L'aménagement renvoie au PG de RB pour la partie de forêt concernée.*



- **③ Un plan-type non figé, régulièrement enrichi**

Exemples récents :

"Ancienneté des forêts" (in Analyse)

"Contribution à la SCAP et aux PNA" (in Synthèse sur l'opportunité)

"Gestion des concessions ou servitudes" (in Programme d'action)

(.....)

- **④ Une durée d'application variable et adaptable**

- plus longue en RBI qu'en RBD

- calable sur révision d'aménagement ou sur bilan à mi-parcours

- **⑤ Un plan de gestion relativement simple, adapté aux enjeux et aux moyens.**

- RB : gestion "à l'économie"

(exemple d'une RBI typique :)



Le plan de gestion [/dossier de création] de RB

❖ **1 : Analyse du milieu naturel**

- *milieu physique*
- *habitats naturels*
- *flore*
- *faune*
- *peuplements forestiers*
- *risques naturels*
- *dynamique des habitats*



❖ **2 : Analyse du contexte socio-économique**

- *inventaires et protections du milieu naturel*
 - *statuts de protection et inventaires*
 - *prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement*
- *production ligneuse et autres produits - concessions*
- *chasse, pêche, pastoralisme*
- *fréquentation et usages*
- *patrimoine historique et culturel*
- *environnement de la réserve et sujétions diverses*



❖ **3 : Analyse de la gestion passée**

- *gestion sylvicole (le cas échéant)*
- *actions antérieures en faveur de la biodiversité (1er PG)*
ou
bilan de l'application du précédent PG (révision de PG)
 - *objectifs*
 - *programme d'actions*
 - *actions réalisées*
 - *bilan*
- *autres actions (gestion pastorale, gestion des risques)*



❖ 4 : Synthèse, objectifs et principaux choix

- *synthèse sur l'intérêt du site*
- *synthèse sur les tendances évolutives et les menaces éventuelles*
- *opportunité d'une RB - contribution aux réseaux d'AP*
 - *opportunité et choix du type de RB*
 - *contribution à la SCAP et aux PNA*
 - *contribution au réseau des RB et autres réserves*
 - *autres complémentarités*
- *objectifs*
 - *conservation du patrimoine naturel*
 - *protection réglementaire*
 - *connaissance*
 - *accueil du public - communication*
- *zonages*
 - *choix de l'emplacement et délimitation de la réserve*
 - *zones tampons*
 - (- *zonage RBI / RBD*)



❖ **5 : Programme d'actions**

- *mesures concernant le foncier*
- *gestion sylvicole (le cas échéant)*
- *actions spécifiques en faveur du patrimoine remarquable*
- *études*
- *accueil du public*
- *gestion des zones tampons*
- *gestion cynégétique*
- *gestion des risques naturels*
- *gestion des concessions et servitudes*
- *règlement de la RB*

❖ **6 : Bilan financier**

- *perte de recette (le cas échéant)*
- *coût d'application du plan de gestion*



Evolution contextuelles récentes

Des PG de RB de plus en plus riches mais....

- **① Révision profonde du plan-type des aménagements**
(objectif de simplification)
⇒ nouvel enjeu d'harmonisation pour les PG de RB
(....*"modernisation et simplification"*...)
- **② Gestion de plus en plus globale du réseau des RB**
 - ONF = gestionnaire unique de tout un réseau
 - priorités d'allocation de moyens établies / révisées
annuellement au niveau national (DG-ONF + MEDDE)
⇒ *utilité d'1 programmation très détaillée dans chaque PG ?...*
retour à des PG + simples (objectifs / orientations / priorités) ?...



Perspectives à court / moyen terme ?

Des plans de gestion de RB à la croisée des chemins :

- Bilan des RB en cours avec MAAF et MEDDE dans le cadre du contrat Etat-ONF 2012-2017
 - avancement du réseau et perspectives d'extension
 - modalités de gestion (yc plans de gestion : retour d'expérience)
- Travaux du groupe de travail ATEN (dt ONF) sur l'harmonisation et la simplification des PG d'AP.



Révision des instructions sur les RB

prévue en 2015-2016.



...à suivre.



Réserve biologique intégrale des PITONS DU CARBET
Forêt départementalo-domaniale des Pitons du Carbet (Martinique)

Surface : 3 842,32 ha



Rapport de présentation en vue de la création de la réserve et

Premier plan de gestion

Période d'application : 2012 - 2021



Réserve biologique intégrale des ECOUGES

Espace Naturel Sensible Départemental des Ecouges

Surface : 248,13 ha



Rapport de présentation en vue de la création de la réserve et

Premier plan de gestion

Période d'application : 2007 - 2011



Réserve biologique intégrale du Marquairès
Forêt domaniale de l'Aigoual

Surface : 184 ha



Rapport de présentation en vue de la création de la réserve et premier plan de gestion

Période d'application : 2006 - 2016

Financé par le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable



Commune de Ceillac

Commune de Guillestre

Agence départementale des Hautes-Alpes

Ministère de l'Ecologie et du Développement durable et de l'énergie

Réserve biologique intégrale D'ASSAN

Forêt communale de Ceillac - Forêt communale de Guillestre
Forêt domaniale de Montdauphin

Surface : 1032 ha



Rapport de présentation en vue de la création de la réserve et

Premier plan de gestion

Période d'application : 2012 - 2021

**Merci
de votre attention**